

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 30 septembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016**

**2016 DAC 529** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Augustin Jordan 3, place d'Iéna (16).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Augustin Jordan 3, place d'Iéna à Paris 16<sup>e</sup> ;

Vu l'avis du Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement, en date du 12 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Augustin Jordan 3, place d'Iéna à Paris 16<sup>e</sup>.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Ici vécut Augustin Jordan, Compagnon de la Libération, ancien ambassadeur, 1910 - 2004».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 677 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2016, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 16V00149 DAC.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**